



Conseil Général des Ardennes
Hôtel du Département

CS 20001

08011 CHARLEVILLE-MEZIERES Cedex

Livry-Louvercy, le 5 juin 2015

N° TVA : FR44 315 732 909

N/Réf : DN/CS/15251

V/Réf :

Objet : Attigny - Construction d'un site scolaire

Note d'honoraires Révisions

(Révisions sur Nh n° 9 du 14/11/2014)

Éléments de mission	Montant HT du marché	Avancement	Total HT
Révisions sur Nh n° 9 du 14/11/2014	217,62 €	100%	217,62 €
Total	217,62 €		217,62 €

Montant HT de la présente note d'honoraires : 217,62 €

TVA 19,6% : 42,65 €

Montant Total T.T.C. : 260,27 €

La présente note d'honoraires est arrêtée pour la somme de deux cent soixante euros et vingt-sept centimes.

Cette note d'honoraires est établie en 1 exemplaire original.

Pas d'escompte en cas de règlement anticipé.

Pénalités :

- de retard au taux de 15 %

- de frais de recouvrement : 40 € (décret 2012-1115 du 2 octobre 2012)

Dominique NOËL
Gérant